



SNTPCT

10 rue de Tréaigne
75018 PARIS

Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

**Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de
la Production Cinématographique et de Télévision**

Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26

Courrier électronique : sntpct@wanadoo.fr

Site : www.sntpct.fr

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – représentatif au niveau
professionnel et national conformément aux Art. L 2121-1 et suivants du C.T

RÉFORME DES RETRAITES

Communiqué du Sntpct

Après avoir ignoré les millions de manifestants de ces dernières semaines suite aux mobilisations organisées par l'ensemble des Organisations syndicales de salariés, ayant toutes exprimées les mêmes revendications,

et la volonté unanimement réitérée de renoncer à sa réforme visant à retarder de deux années l'âge de départ à la retraite des salariés et d'augmenter concomita-
ment le nombre de trimestres nécessaires pour obtenir une pension à taux plein,

Après avoir imposé au législateur une procédure de vote bloqué limitant drastiquement le temps consacré à l'examen du texte par la représentation nationale, que ce soit à l'Assemblée nationale ou au Sénat ;

Le Gouvernement vient de retirer au Parlement l'exercice le plus élémentaire de sa souveraineté,

Celui de décider par le vote de l'adoption ou non de la réforme des conditions d'ouverture des droits à la retraite en faisant usage de l'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution et en engageant sa responsabilité afin de s'y soustraire.

Le Sntpct considère ce passage en force comme un déni de ce qui doit fonder l'exercice du pouvoir dans le cadre de la République.

Il souligne s'il en était besoin que cette réforme de régression des droits est contraire à l'intérêt national et constitue un retour en arrière inacceptable, eu égard à la volonté légitime de tous les salariés de voir leurs conditions de vie et de travail être préservées et s'améliorer.

Paris, le 18 mars 2023
